



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE & VRP

COMMUNIQUE

FO DIT NON AU PROJET DE CESSIONS AVEC AFFILIATION DE MAGASINS

Lors du Comité Social et Économique Central (CSE C) du 25 Août 2021, la Direction de la société des magasins Galeries Lafayette a présenté à l'instance un projet de cession des fonds de commerce et de passage en affiliation concernant les 11 magasins suivants : Angers, Dijon, Grenoble, Le Mans, Limoges, Orléans, Reims, Pau, Rosny Tours et Avignon.

Sept magasins seront cédés à La Société Grand Magasins (SGM), 3 magasins seront cédés à Hermione People & Brands et Avignon sera cédé GF HOLDING, soit, trois sociétés de repreneurs différentes.

Notre organisation syndicale a tout de suite protesté contre ce nouveau projet de cession de magasins. En effet, nous avons déjà connu ce type de projet dans un passé récent et nous connaissons les conséquences qui en découlent pour les salariés.

Devant l'opposition des organisations syndicales, dont **FO**, la direction a accepté d'ouvrir une négociation collective afin notamment de fixer un socle sur les garanties minimum à respecter par les éventuels repreneurs.

Après plusieurs réunions de négociations : 31 Août 2021, 16 Septembre 2021, les 21 & 24 Septembre 2021 - CSE Central ; rencontre avec les repreneurs pour une présentation et des échanges sur leurs projets, la dernière en date le 7 Octobre 2021.

Force est de constater que les mesures négociées sont très loin des revendications de **FO**, qui est opposée depuis le début à ce projet qui va à l'encontre des intérêts des salariés des magasins impactés.

- Prime de transfert de 1000 euros
- Garantis de l'emploi pour une durée de 4 ans
- Conserver les avantages MGL pour une durée de 4 ans
- Permettre à tous les membres du CSE Central d'exercer leurs mandats jusqu'aux prochaines élections
- Permettre aux salariés la mutation dans un magasin Galeries Lafayette non affilié avec l'intégration d'un poste différent du sien.

La direction des magasins Galeries Lafayette applique en grandes parties le Code du Travail et les négociations n'aboutissent pas aux revendications de **Force Ouvrière**.

C'est pour ces raisons que la Section **FEC FO** des Galeries Lafayette ne sera pas signataire de cet accord et demande une nouvelle fois à la Direction de retirer ce projet.

A Lyon, le 10 Novembre 2021.

Contacts **FO** :

PATRICK LAFOND DSC FEC-FO Galeries Lafayette : 06.70.37.02.52

LYDIE POUILLART DSC ad. FEC -FO Galeries Lafayette : 06.07.81.19.47